

Table des matières

Généralités	3
« Applications métiers »	4

Public : personnels du Cnam

Télétravail (work in progress)

Le virus Covid-19 a mis de nombreuses personnes et organisations dans des situations où les équipements informatiques, les accès aux ressources et les formations n'avaient pas été prévus. Cela a amené au développement du système D, pour continuer à garder le contact avec les collègues et à télétravailler.

Dans les locaux du Cnam, sur le réseau du Cnam, la DSI a mis en place des solutions pour protéger les postes des agents et par là même le système d'information de l'établissement. En dehors, les postes ne sont plus protégés.

Sur cette page, la DSI indique les outils et méthodes à disposition pour télétravailler dans les meilleures conditions.

Le RSSI explique les règles d'hygiène informatique à appliquer sur le site [Sécurité informatique au Cnam](#) et il y donne des exemples d'incidents : [messages, logiciels et tentatives d'escroquerie dans le cadre du Covid-19](#).

Qui contacter :

- pour les questions liées à la sécurité des systèmes d'information, contacter rssi@cnam.fr
- sinon, contacter assistance@cnam.fr

Généralités

Dernière mise à jour le 04/05/2020

Question : est-il possible d'utiliser un ordinateur personnel pour télétravailler ?

Réponse : oui, mais pas pour tout faire. La messagerie lecnam.net ou cnam.fr, les services de la suite Office365 ainsi que les autres applications disponibles depuis l'extérieur du Cnam sont évidemment utilisables. Par contre, il n'est pas possible de se connecter au VPN et ainsi accéder à Sifac, à Siscol, aux partages de fichiers...

Question : les ressources proposées par le Cnam ne sont pas assez performantes, n'offrent pas assez de possibilités. Peut-on utiliser d'autres outils ?

Réponse : les ressources proposées par le Cnam sont sécurisées, le Cnam a contractualisé l'utilisation de ces ressources et effectue la sauvegarde des données (hors Microsoft 365, dont la messagerie lecnam.net et OneDrive).

Les autres outils n'entrent pas dans ce cadre.

Question : comment synchroniser des données entre deux machines ?

Réponse : utiliser les partages de fichiers pour stocker les données professionnelles. Ainsi, ces données sont stockées et sauvegardées sur les serveurs du Cnam. Elles sont aussi accessibles depuis un ordinateur fixe comme un ordinateur portable, y compris depuis l'extérieur, connecté par VPN.

OneDrive peut aussi être utilisé, à réserver pour des fichiers ne contenant pas de données personnelles, ni financières, ni rien de confidentiel.

[weCnam](#), comparable à weTransfer est à préférer pour l'échange de fichiers contenant des données confidentielles ou sensibles.

Question : une visioconférence requiert [Zoom](#), comment faire ?

Réponse : le Cnam propose Teams pour les visioconférences.

L'application Zoom n'offre pas les mêmes garanties de sécurité. Il est fortement déconseillé de l'utiliser sur son poste professionnel.

Question : peut-on brancher un périphérique externe à l'ordinateur portable du Cnam ?

Réponse : claviers, souris, écrans, ou imprimantes peuvent être connectés. Pour les disques durs et clefs USB, s'assurer que ceux-ci sont sains.

Au 292 rue Saint-Martin, est disponible une borne pour analyser les supports USB.

NB : ne pas manquer [ce que dit le RSSI sur les périphériques USB](#).

Question : je stocke tous mes fichiers sur mon portable. Quel est le risque ?

Réponse : les données seront perdues en cas de perte, de vol ou de panne.

Pour limiter le risque de divulgation de données en cas de vol, [le RSSI recommande très fortement de chiffrer les disques](#). En cas de vol ou de perte, **en l'absence de chiffrement, les données seront récupérables par le voleur et ce, sans mot de passe**.

« Applications métiers »

Cette partie est plus particulièrement destinée aux utilisateurs de la session « applications métiers », accessible depuis <https://portailvpn.cnam.fr> (cf. [passerelle RDP](#)).

Question : Teams est-il disponible depuis l'accès « applications métiers » ?

Réponse : non, pour des raisons de performances et de répartition des ressources. L'installer sur le poste directement ; il est disponible ici : [Télécharger Microsoft Teams](#) (sélectionner la version professionnelle).

Question : plusieurs authentifications sont requises lors de la connexion à la session « applications métiers » ?

Réponse : en effet, oui.

Question : déconnexions récurrentes de la session « applications métiers », est-ce normal ?

Réponse : oui, par mesure de sécurité, mais aussi pour répartir équitablement les ressources. En cas d'inactivité, les sessions sont coupées. Lors de la reconnexion, les applications seront dans le même état (sauf si un délai de plus de six heures s'est écoulé, auquel cas, les applications auront été fermées).

Question : à travers la session « applications métiers », il n'y a pas de son ?

Réponse : en effet, c'est impossible.

Question : faut-il rester connecté à la session « applications métiers » ?

Réponse : les tâches courantes (navigation, accès à la messagerie, téléconférences...) peuvent être effectuées sur le poste local. Seuls les accès aux logiciels métiers requièrent la connexion à la session « applications métiers ».

Question : comment retrouver l'identifiant Sifac ?

Réponse : il est de la forme nomp@CNM dans la limite de 8 caractères pour nomp.

Sinon, le demander à sifacdsi@cnam.fr.

Question : après trois tentatives de connexion à Sifac avec mot de passe erroné, l'application répond « Compte bloqué » ; que faire ?

Réponse : demander à sifacdsi@cnam.fr de débloquer le compte.

Question : en cas de perte du mot de passe Sifac, que faire ?

Réponse : demander à sifacdsi@cnam.fr un nouveau mot de passe.

NB : comme tout mot de passe, il doit être sécurisé. Le meilleur moyen est d'utiliser un gestionnaire de mots de passe comme [KeePassXC](#) ; le RSSI en dit plus.

Question : comment accéder aux partages de fichiers depuis la session « applications métiers » ?

Réponse : les ajouter manuellement ; sinon, demander à assistance@cnam.fr.

Question : comment transférer des documents entre une clef USB sur un ordinateur et la session « applications métiers » ?

Réponse : utiliser les partages de fichiers, OneDrive ou [weCnam](#).

Question : comment accéder à une vidéo dans la session « applications métiers » ?

Réponse : c'est fortement déconseillé pour des raisons de performances et de répartitions des ressources. Préférer la visualisation depuis le poste local.

Question : peut-on accéder depuis un équipement Apple à cette session « applications métiers » ?

Réponse : la session « applications métiers » s'exécute depuis un navigateur web, le type de système n'a donc pas d'importance. Attention, pour les tablettes, la taille de l'écran et le manque de clavier peut rendre l'expérience utilisateur difficile.

Question : peut-on accéder depuis Chromebook ou une tablette Android à cette session « applications métiers » ?

Réponse : la session « applications métiers » s'exécute depuis un navigateur web, le type de système n'a donc pas d'importance, mais sur un écran de petite taille ou sur une tablette, l'exécution va être plus difficile.

Question : comment imprimer depuis la session « applications métiers » ?

Réponse : il n'est pas possible d'imprimer directement sur une imprimante locale. Imprimer dans un fichier et le récupérer sur la machine locale avant de l'envoyer sur l'imprimante (par les partages de fichiers, par OneDrive ou par [weCnam](#)).

Question : comment quitter la session « applications métiers » ?

Réponse : pour se déconnecter « proprement » (en fin de journée par exemple), dans le menu démarrer cliquer sur la première icône en partant du bas et enfin « Déconnecter ».

Question : puis-je dire à mes collègues d'aller sur la session « applications métiers » ?

Réponse : la session « applications métiers » est accessible à un nombre limité de personnes. L'encadrement se charge de regrouper et prioriser les demandes d'accès.

Question : comment se faire aider dans l'utilisation de la session « applications métiers » ?

Réponse : s'adresser à assistance@cnam.fr.

From:
<https://assistancedsi.cnam.fr/> - **Assistance DSI**



Permanent link:
<https://assistancedsi.cnam.fr/staff/remote>

Last update: **2025/03/07 11:45**